

"La pierre la plus solide d'un édifice est la plus basse de la fondation".

Numéro 77- Février 2011

L'inFO44



Commission immobilière du CHS-DI 44 du 15/02/2011

Une Commission qui n'en est pas UNE !

Ordre du jour : rien que des projets DRFIP
avec **encore et toujours de l'amiante !**

Dès l'ouverture de séance, les syndicats ont indiqué au représentant DRFIP que les documents transmis ne peuvent pas permettre aux membres de la commission immobilière de porter un jugement sur ses dossiers.

Vos représentants réclament que la DRFIP fournisse des documents complets concernant la rénovation, l'installation de services ou de bâtiments :

- Effectifs prévus par bureau
- Emplacement des locaux techniques
- Eclairage envisagé
- Disposition du mobilier
- Plans à l'échelle
- Etude accessibilité des handicapés
- Mode de chauffage



La DRFIP a une nouvelle fois pris note de ces remarques....

Installation de la DRFiP 44 dans l'ex Trésorerie Générale Quai de versaille.

Le réaménagement de l'ex appartement du gardien et le transfert des services de la dépense et du recouvrement contentieux ont permis à la nouvelle DRFIP de s'installer dans les locaux de l'ex TG.

La deuxième phase de travaux concernant les 4 et 5 étages (ex appartement de l'ex TPG) est attendue en avril, mai et juin. Cette évolution permettra de disposer des surfaces suffisantes pour y affecter l'encadrement des services de la DRFIP.

De légers travaux annexes de cloisonnement compléteront cette implantation. Une enveloppe financière de 131.200 € TTC est prévue.

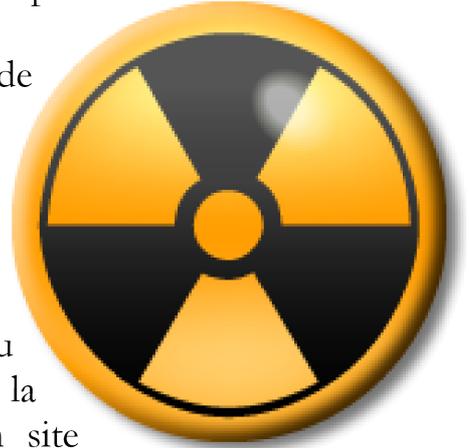
SAINT NAZAIRE : Réhabilitation de l'Hôtel des Finances

Ce dossier a fait l'objet de plusieurs réunions d'un comité de suivi qui regroupe des personnes de l'administration mais aussi des agents.

Concernant les travaux sur les façades, la découverte d'amiante en plus grande quantité dans les joints qui entourent les fenêtres oblige les entreprises à travailler en mode vertical et par tranche.

En décodé, les entreprises devront déshabiller un quart de la façade, la rénover et passer au quart suivant !

Bonjour les dégâts pour ceux qui vont devoir travailler dans ces conditions !



Compte tenu de cette nouvelle donne, vos représentants FO DGFIP 44 ont demandé au représentant de la DRFIP de prendre contact avec la centrale afin de relancer la demande de travaux en site inoccupé.

La durée de ces travaux reste toujours de 14 mois et le budget de près de 2 millions d'euros.

Le médecin a rappelé à la DRFIP qu'elle devait mettre à disposition deux pièces pour permettre au personnel médical d'effectuer des visites.

Petit rappel : les visites médicales ne pourront se faire en Loire Atlantique que sur Nantes et Saint Nazaire même si d'autres sites sont en capacité de recevoir l'équipe médicale dans de bonnes conditions....

Economie ou gabegie?

La demande d'installation d'un abri vélo est à l'étude.

CHATEAUBRIANT : Travaux d'enlèvement des matériaux amiantés.1er étage

Dans le cadre de la programmation immobilière, l'ex Direction des Services Fiscaux a programmé la fin des travaux d'enlèvement des matériaux amiantés et le réaménagement du 1er étage du Centre des Finances Publiques de Châteaubriant.

Des bungalows ont été installés pour remiser le mobilier, les agents travailleront dans la salle de réunion en sous sol, dans les box de l'accueil ou les bureaux des géomètres.

Le syndicat FO se félicite de la Décision de l'administration concernant le désamiantage du site de Châteaubriant d'autant plus que le nouveau Directeur Régional des Finances Publiques a annoncé sa volonté de traiter les problèmes d'amiante au mieux des intérêts des agents.

Belles Paroles mais QUID de L'AMIANTE
sur le site de PORNIC ???

Les agents travaillant sur Pornic vont devoir encore risquer de respirer des poussières d'amiante un certain temps faute de crédits alloués...



Une nouvelle fois : Economie ou gabegie ?

Les travaux seront exécutés avant et après la période de campagne de l'impôt sur le revenu.

LA BAULE : le point noir du département

Une visite sur ce site a été effectuée le 18/01/2011 par M. Yvonnick PEDRON, inspecteurs hygiène et sécurité de l'antenne de Nantes.

Il en résulte un constat accablant sur l'état de délabrement de cet immeuble que nous louons à la municipalité.

Au vu de cette situation, des démarches vont être effectuées pour qu'un état des lieux soit réalisé par un cabinet.

Dans un premier temps, des hommes de service iront retirer le vieux mobilier et videront les archives pour désencombrer les locaux.

Un assainissement des lieux sera également réalisé en attendant l'étude et ce qui en découlera, un minimum pour les OS.

Bâtiment GRASLIN : Installation Centre des Services Partagés

La découverte d'amiante dans les sols lors de la rénovation des locaux du 4^{ème} étage du bâtiment Graslin a été une malheureuse surprise.

Amiante tu nous tues !!!

Ce bâtiment avait fait l'objet d'un désamiantage en 1997. Aujourd'hui, des études complémentaires ont révélé une suspicion de présence d'amiante dans les sols à tous les étages ainsi qu'une présence bien réelle dans les locaux techniques et salle informatique.



Par contre, les études d'empoussièrement (fibres longues, courtes ou fines) sont toutes négatives.

Une expertise va être réalisée afin qu'il en découle une orientation !!!

Vos représentants FO ont demandé la mise en place d'un système de suivi des agents qui ont fréquenté le bâtiment entre ces deux dates et qu'une information soit faite aux différentes entreprises qui sont intervenues dans ce bâtiment durant cette période.

Les agents qui devaient rejoindre ces locaux sont installés provisoirement dans la tour Bretagne, mais quid des agents qui travaillent déjà à Graslin ???

ANCENIS : Réaménagement de l'accueil SIP/SIE

Suite au rapport de conclusions d'audit incendie réalisé le 1^{er} juillet 2010 par le bureau Véritas au SIP-SIE d'Ancenis, des mises en conformité devront être réalisées :

- Création d'un deuxième escalier (obligatoire par rapport aux effectifs)
- Modification de la porte du rez de chaussée

Aussi, dans le respect des règles de sécurité incendie, l'administration a pris la décision de créer un accueil «transitoire» au rez de chaussée et installer un espace de réception (2 box de réception) et un espace attente dans la circulation du rez de chaussée.

Ainsi l'accueil est organisé autour de 2 agents de l'accueil primaire, des 2 agents du SIE et de 2 agents pouvant recevoir dans les box.

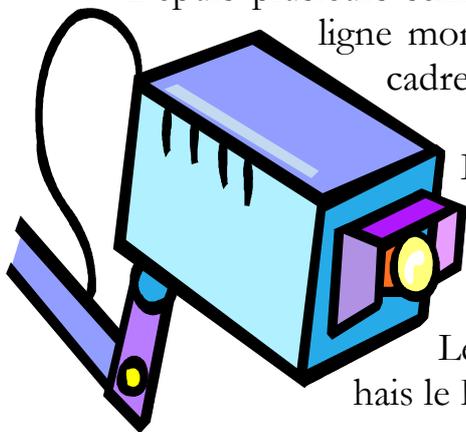
Par ailleurs, un projet d'installer durablement l'accueil au RDC et de redonner du volume aux agents travaillant dans les étages est à l'étude, l'antenne immobilière sera sollicitée dès le mois de février. Les travaux sont à prévoir en mars-avril.

Mais dans un premier temps, l'administration, nous garantit que des travaux de toiture, de chaudière vont être effectués par la municipalité, propriétaire des locaux.

Affaire à suivre....

MISE EN CAUSE PAR VIDEO EN LIGNE D'AGENTS DE LA DRFIP DE MONTPELLIER

Depuis plusieurs semaines, une vidéo en accès libre sur un site de vidéo en ligne montre deux agents vérificateurs filmés à leur insu dans le cadre d'un contrôle sur place.



Leur intervention est précédée d'une présentation et de commentaires mensongers. Leur identité, grade et fonctions ont été rendus publics à cette occasion.

Le contribuable vérifié est l'auteur d'un livre intitulé : « Je hais le Fisc » et anime sur Internet un blog anti-fiscal.

Le syndicat **F.O.-DGFIP** assure les collègues concernés de son total soutien.

Le syndicat **F.O.-DGFIP** est intervenu auprès de la Direction Générale pour connaître les mesures qu'elle compte prendre pour assurer dans les plus brefs délais la protection des agents concernés et obtenir le retrait rapide de la vidéo.

Le syndicat **F.O.-DGFIP** défendra toujours les personnels de la DGFIP et leurs missions.

Le syndicat **F.O.-DGFIP** exige de l'Administration que tout soit mis en œuvre, rapidement, pour mettre fin à cette atteinte à l'image, sanctionnée par l'article 226-8 du code pénal.



☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.044@dgifp.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgifp-sd.fr/044/>

Permanences

TG / les lundi, mardi et jeudi matins (02.40.20.76.56)

DSF / le dernier vendredi de chaque mois (02.40.89.66.87)

FO DGFIP
la force syndicale